

COVID-19 – année scolaire 2020/21

PROTOCOLE SANITAIRE

à destination des personnels

- ***En cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19, les personnels ne se rendent pas au lycée. De même, s'ils ont été testés positivement au SARS-Cov2 ou si un membre de leur foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque. Ils informent le chef d'établissement.***
- Port du **masque** (grand public) obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs (sauf quand il est incompatible avec l'activité : prise de repas, pratiques sportives et dans ce cas, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation)
- Le ministère de l'Education Nationale met à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves des masques 'grand public'.
- Les personnels d'enseignement et d'éducation sont destinataires du protocole destiné aux élèves et veillent à le faire respecter : en particulier à aller récupérer leurs classes dans la cour en début de demi-journée et après chaque récréation, et à suivre les consignes de circulation :
 - Entrée et sortie par le bâtiment A lorsqu'on a cours au bâtiment A*
 - Entrée et sortie par le bâtiment B lorsqu'on a cours aux bâtiments B et D*
- Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans chaque salle de cours : veiller à ce que les élèves ne l'utilisent pas pour remplir leurs flacons personnels
- Les portes des salles de classe restent ouvertes toute la journée, sauf :
 - Les portes des salles spécialisées (informatique, labo...) que les professeurs veilleront à refermer à clé après la fin de leur cours
 - En fin de journée, le dernier occupant ferme les fenêtres et la porte à clé (l'emploi du temps de la salle sera affichée) et n'oublie pas de faire monter les chaises sur les tables par les élèves
- Pour permettre une aération maximale, les fenêtres des salles restent ouvertes lorsque les conditions météo le permettent. Dans tous les cas ouvrir toutes les fenêtres pendant les récréations.
- Dans le cas d'un élève manifestant pendant le cours des symptômes suspects (toux, mal de tête...) faire appel systématiquement à la vie scolaire 03 88 143 145, ne pas diriger d'élèves directement à l'infirmerie.
- Enfin, rester attentif aux signes d'inquiétude des élèves et transmettre l'information (CPE et direction)